



COMPTE RENDU Atelier de concertation avec le public n°2 – 22 mai 2025

Commune de La Chapelle Longueville

Dossier suivi par :

Christelle BERGER
Architecte au CAUE²⁷
Clémence LAFAUX
Directrice Générale des Services de la commune

La commune, en partenariat avec le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme de l'Eure, pilote une réflexion avec les habitants de la commune sur le devenir des bâtiments de l'ancienne école de Saint-Pierre d'Autils. Une première réunion a eu lieu le 24 avril. Le compte-rendu est consultable sur le site internet de la commune : www.lachapellelongueville.fr

1. Paroles aux habitants – points sur les projets évoqués lors de la dernière réunion

Jeunesse	Centre de loisirs	Pas de besoin. Taux de couverture suffisant sur le territoire.
	Crèche	Pas de besoin. Taux de couverture suffisant sur le territoire.
	Maison d'assistant.e.s maternel.le.s (MAM)	Une prise de contact est en cours. Le porteur de projet doit visiter les lieux prochainement.
	Ecole Privé	L'école privée a renouvelé son intérêt pour le site. Le projet serait compatible avec le restaurant.
Economie	Restauration	Un porteur de projet est intéressé. La faisabilité technique est à l'étude. Cuisine traditionnelle entre 20 et 30 couverts.
	Commerce	Le bar proposant déjà une épicerie, le projet ne doit pas faire concurrence. Les exploitants du bar ont été rencontrés et n'ont pas montré d'intérêt sur une éventuelle délocalisation de leur établissement dans les locaux de l'école. L'implantation d'un commerce ne semble pas viable.
	Artisanat	La commune a rencontré une joaillière qui a fait part de son intérêt. Pour être viable, le projet doit regrouper plusieurs artisans. La commune a pris attache des services du Développement Economie de l'agglomération SNA et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.
	Pépinière d'entreprises	Pas de besoin ni de porteur de projet.

	Centre de formation professionnel	Pas de besoin ni de porteur de projet.
Tourisme	Auberge de jeunesse	Un contact a été pris avec la responsable de l'auberge de jeunesse de Vernon, ancienne habitante de la commune. Le projet n'est pas viable.
	Gîte	Le projet pourrait être possible mais nécessiterait un investissement trop lourd pour la commune.
Logement	résidence	Le projet n'est pas en adéquation avec la volonté de la commune de dynamiser le site.
	Logement à l'étage	Selon la nature du ou des projets retenus, l'aménagement de l'étage sera étudié.
Administration	Maison France Services	La commune étant située à moins de 20 km de trois maisons « France Services », elle n'est pas éligible au dispositif.
	Services communaux intercommunaux	Les locaux sont trop petits pour SNA et la commune n'a pas la volonté de délocaliser la mairie principale de Saint-Just.
Culture	Médiathèque	Pas de besoin. Taux de couverture suffisant sur le territoire.
	Maison associative	Une date va être proposée aux associations pour l'éventuelle construction d'un projet.
Médical paramédical	Maison de santé	C'est un projet à construire avec des médecins. Ceux-ci sont déjà mobilisés sur les maisons de santé existantes.
	Implantation d'un kinésithérapeute	La personne en question va être recontactée.

L'idée que le site puisse accueillir plusieurs projets est séduisante.

L'investissement financier de la commune est soulevé. Il est rappelé que le critère économique sera étudié. Tout dépendra de la nature des travaux et des projets : ce qui est important c'est le ratio travaux/loyer.

Des questions sont posées sur les prérogatives de Seine Normandie Agglomération (SNA). Le fonctionnement est rappelé : les élus de SNA sont les élus communaux placés en début de liste lors des élections municipales. La commune de La Chapelle-Longueville dispose de 3 conseillers à l'agglomération dont un vice-président au Tourisme et promotion du territoire (Antoine Rousselet). SNA a à sa charge notamment :

- La petite-enfance
- L'extrascolaire (Centre de loisirs)
- Le tourisme
- Les déchets/ordures ménagères
- Les transports (urbain et scolaire)
- Le développement économique

Pour notre projet, SNA a été consultée.

2. Quelle suite ?

Les locaux n'étant pas disponibles avant plusieurs mois, nous avons le temps de construire une stratégie de communication (presse, site internet, annonce sur leboncoin...).

Prochaines étapes pour la commune :

- Juin :
 - o Visite du site par le porteur de projet MAM
 - o Visite du site par SNA et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

- Juillet/août :
 - o Rédaction d'une plaquette
 - o Maintenir le lien avec les porteurs de projets déjà connus et confirmer leur intérêt

- Septembre
 - o 3^{ème} réunion de concertation (date à définir)

Merci à tous d'activer vos réseaux !